**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE RENTREE DU 10.09.2019**

Merci tout d’abord aux 12 familles sur les 20 que compte la classe de s’être déplacées !

* Présentation des personnes travaillant à l’école : Valérie est présente le matin (garderie+ classe), Bérangère assure la cantine et est à mes côtés dans la classe l’après-midi, Sophie assure la cantine et son ménage, Sylvie est présente à la cantine et s’occupe de la garderie du soir
* Effectifs de la classe : Il y a cette année 14 élèves en Petite Section et 6 en Moyenne Section, ce qui fait un total de 20 élèves
* Horaires de l’école : 9h-12h et 14h-17h, avec un accueil le matin de 8h50 à 9h et l’après-midi de 13h50 à 14h au portail uniquement suite aux conditions de sécurité imposées avec le plan Vigipirate
* Ecole obligatoire : Depuis cette rentrée, l’école est obligatoire à partir de 3 ans. Donc toute absence devra être justifiée dans les plus brefs délais. En cas d’absence de justification, au- delà de la 4ème absence non justifiée, je me verrai dans l’obligation de prévenir ma hiérarchie qui pourra, le cas échéant, en référer à un juge.
* Absences : Prévenir rapidement par mail ou par téléphone lors de l’absence de votre enfant (boîte mail consultée plusieurs fois dans la journée)
* Cantine/Garderie : Elles sont gérées par le SIVU, les inscriptions se font auprès de Bérangère
* Collation du matin : Elle est supprimée car l’heure de la récréation arrive trop tard le matin par rapport à l’heure du repas du midi
* Cahier de liaison : Bien penser à le signer à chaque fois qu’un mot y sera collé, seul moyen pour nous vérifier que vous avez bien pris connaissance des informations transmises
* APC : L’horaire prévu pour ces activités est celui du temps de midi, de 12h à 12h30, il touchera plus les enfants de la cantine, les moyennes sections et les petites sections en fin d’année
* Cahier de vie : Pas de cahier de vie cette année, les parents le remplissant de moins en moins souvent, le blog sera alimenté, une séance de langage est programmée tous les vendredis avec les moyennes sections pour y déposer notre travail de la semaine
* Anniversaires : Me prévenir lorsque vous prévoyez d’organiser l’anniversaire de votre enfant à l’école et merci de prévoir des assiettes ou serviettes, ainsi que 2 gâteaux et 2 litres de boissons
* Chaussures et vêtements : Merci d’éviter au maximum les chaussures à lacets qui sont bien souvent très difficiles à enfiler (nous avons 40 petits pieds à chausser !) et qui ne permettent pas une acquisition de l’autonomie idéale pour les enfants. De plus, s’il vous est possible de marquer les vêtements de vos enfants (plus particulièrement gilets et manteaux) car nous avons eu des vêtements qui sont restés à l’école
* Cahier de progès : Il sera remis aux parents 2 fois dans l’année (fin janvier et fin juin). Il vous permettra de constater avec votre enfant les progrès qu’il a fait depuis son entrée à l’école. Des rendez-vous individuels vous seront proposés afin de faire le point sur la scolarité de votre enfant.